**Compte rendu du conseil d’école du 20/03/18**

|  |  |
| --- | --- |
| **Présents** : MME BOULINEAU ien absente excuséeMR PERRIN maire MME BLOCH adjoint maire absenteMME ZARKA adjointe mairie absenteMME BERNARD responsable des agents de la communauté de communeMR DUBRAY DDENMME SAINTOUL enseignanteMME GUAY enseignanteMME LEBOEUF enseignanteMME QUEFFEULOU enseignanteMR MONNEAU directeur | Représentants des parents d’élèves élustitulairesMMEVESVAL absente excuséeMME MANDINMME LORAND DABOMME POTTIERsuppléantMME FOUILLETMME SCHNEIDERMME VAN BEVER MME LANCERAUXAgents communauté de commune du site de l’école de AugéATSEMMME GRAVELATMME THOMAZEAUCANTINE-GARDERIE- APSMME AIRAULTMME PAPOTMME GIRAULTMME CHAUVET |

***A****/* ***Approbation du conseil d'école de novembre 2017***

 Approbation à l’unanimité

1. ***B/******Prévision effectifs 2018-2019***
2. *Prévisions de la carte scolaire pour l’année 2018-2019*
3. **Prévisions à : 28 en maternelle et 56 en élémentaire= donc 84 élèves**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| niveau | TPS | PS | MS | GS | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 |
| Effectifs concrets | 0 | **8** | **13** | **7** | 11 | 13 | 9 | 12 | 11 |

1. **Effectif en baisse pour l’année prochaine avec 14 partants + 1 déménagement et 8 entrants (d’après les naissances de la mairie, sans compter les possibles locations non connues).**

 Information : seuil de fermeture en dessous de 81 élèves, à déterminer par l'inspection académique ( DASEN)

**Donc des prévisions de 84 él*èves* POUR 2017-2018 selon les départs connus, un état des effectifs sera fait en juin après les inscriptions en mairie et l’admission à l’école**

Evolution sur 3 ans à venir en fonction des dates de naissance:

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| année | 2014-2015 | 2015-2016 | 2016-2017 | 2017-2018 | 2018-2019 | 2019-2020 |
| Entrée |  |  | 8 | 8 | 8 | 6 |
| Sortie |  |  | 27 | 14 | 14 | 11 |
| FLUX |  |  | -19 puis 21 | -6 | -6 | -5 |
| TOTAL ELEVES | 116 | 118 | 99 puis 97 | 91 | 84 | 79 |

Les dates d'inscriptions se feront en mai 2018 avec d'abord une inscription en mairie :

du 14 au 18 mai, sur une semaine,aux heures d’ouverture de la mairie

L’admission à l’école se réalisera sur 2 jours pour l'école avec une visite d'accueil réalisée par les cm² : lundi 28 mai et mardi 29 mai de 16h30 à 18h00

 *C/* ***Rythme scolaire : décision du DASEN et horaires de l'école 2018-2019***

-Lecture du courrier reçu par le DASEN : Décision du rythme de 4 jours

-présentation des horaires de l’école pour la rentrée 2018-2019 sur 4 jours

**lundi : 8h45-11h45 et 13h30 16h30**

**mardi : 8h45-11h45 et 13h30 16h30**

**jeudi : 8h45-11h45 et 13h30 16h30**

**vendredi : 8h45-11h45 et 13h30 16h30**

-information sur les temps d'apc :

**Les APC se dérouleront de 11h45 à 12h00 par groupe , selon les classes , tous les jours , sur 36 semaines.**

**Le conseil d’école de juin 2018 sera informé de l’organisation prévue, la communauté de communes et la mairie en sera informée fin mai 2018 afin d’organiser le service de restauration**

**Les parents seront informés de prise en charge en APC en début de chaque période comme cette année .**

Rappel : le rythme scolaire pour 2018-2019 est une dérogation pour 4jours ,possibilité de faire des modifications pour 2019-2020 à la demande du conseil d’école et de la mairie

**Pour le mercredi, le centre de loisirs sera celui de St Maixent L’Ecole.Les parents devront emmener les enfants directement à St Maixent L’Ecole.**

En ce qui concerne des activités hors temps scolaire, Mr Perrin propose une réflexion sur une autre organisation à trouver pour certaines activités hors temps scolaire gratuites ou payantes et sur des créneaux à déterminer.

***D/ Fonctionnement de l'école : Projet école 2017-2018, projet d'école 2018-2021 ( diagnostic)***

-projet d’école 2017-2018:projets des classes

ps-ms : projets linguistiques avec des parents intervenant en langue étrangère, projet sur déchets et les l’environnement, projets artistiques

gs-cp : projet sur déchets et l’environnement, la permaculture,, projets artistiques

ce1-ce2 : projet classe découverte du 3 au 6 avril ,projet sur la photographie avec l’inspection académique et association locale, projet sur les échanges inter-écoles inter-régionales

cm1-cm2 : projet classe découverte du 3 au 6 avril,projets linguistiques, projets scientifiques avec le SIEDS sur l’énergie et le CPIE pour les déchets, projets sportifs avec USEP et aussi avec le collège, projet intergénérationnel avec la maison de retraite de Champdeniers, projet musical avec l’inspection académique

-projet d’école 2018-2021 :

-présentation du diagnostic sur les résultats de l'école, le fonctionnement :explication des 3 ambitions et des objectifs généraux du projet 2018 -2021

-Pour les personnes présentes au conseil d’école, il apparaît quelques thématiques à privilégier :

-aménager la cour d’école(décoration des mur, aménagement du sol, structure de jeux)

-améliorer la communication des personnels de la commune et communauté de communes en direction des parents et inversement , les vecteurs de communication

-améliorer le bien vivre pendant la pause méridienne : repas, recréation de la pause méridienne

-aménager les abords de l’école : trottoir pour accéder au stade

-développer des projets avec partenaires exterieurs

Le contenu,l’échéancier et les actions à mener du futur projet d’école seront présentés en juin 2018.

***E / Fonctionnement hors temps scolaire : garderie, cantine, APS (communication, régulation, projet 2018-2019)***

-constats :

 -des difficultés, pour les agents de la pause méridienne, de communiquer aux parents pour les incidents dans le comportement et le vivre ensemble et inversement : trouver un vecteur de communication

 -difficulté de gestion de cette pause à la fois en récréation et dans la cantine

 -Pour les agents, la communication interne au niveau de la mairie est à revoir

 -Des agents n'utilisent pas parfois un langage adéquat avec les enfants

-propositions

 - trouver des moyens de communication et un vecteur de communication

 -des réunions en interne entre agent, Mme Bernard et parfois avec Mr Monneau sont à prévoir pour l'organisation des temps de cantine et pause méridienne

*-*la réunion mairie-intervenants-parents prévue par le maire est en attente de la demande par les parents, le maire a expliqué qu’il est disponible pour recevoir les parents

 -Mme Bernard est à l'écoute et joignable par téléphone ou par écrit

 - utiliser les outils en place, mesurer et graduer les conflits, effectuer des messages clairs, utiliser un langage adapté

 - utiliser les jeux de cour disponibles prévus dans des caisses de jeux, varier les jeux

***F/Projet des partenaires***

***-mairie :***

***-***budget a été voté fin mars 2018 et calculé sur les mêmes bases de calcul que l’an passé : 5063 euros de fournitures scolaires, 1700 euros pour transport (bibliothèque, piscine et 2-3 déplacement pour des éventuels projets cm-6eme), 175 pour frais affranchissement matériel -informatique avec les 9 tablettes livrés en février 2018

-travaux de la cour toujours à l’étude pour le moment, accès au stade par un trottoir

- ouverture culturelle et sportive possible pour palier à l’arrêt du pedt (jours et organisation à l’étude )

***-APE :p***rojet d'investissement, budget classe découverte, projet avec école à déterminer en mai-juin 2018

**-parents :**

**-**des commissions sur des thématiques vont se créer avec les parents élus ou pas ( commission sécurité, commission hygiène et santé, commission pause méridienne…) afin de mieux comprendre le fonctionnement de l’école et les problématiques de l’école

-les parents du conseil d'école vont faire le compte rendu à tous les parents lors d'une réunion

-les parents ont pris les coordonnées téléphoniques de tous les responsables du hors temps scolaire (maire, communauté de communes)

1. ***G/Santé, hygiène, sécurité à l'école***

**santé :** visite infirmière sur l'école pour les PAI, les élèves de l'école ms, gs, ce et temps écoute des élèves, vigilance sur les relations entre enfants sur la pause méridienne

hygiène : ménage et reorganisation du personnel pour le ménage pendant les vacances

rappel de procédure en cas de maladie contagieuse, rappel vigilance sur les vaccins(notamment la rougeole)

sécurité à l'école : PPMS intrusion et TMD effectués : l'alarme est peu audible et les bornes ne sont pas réliées entre elles.Le matériel pour l'alerte TMD n'est pas opérationnel (bouteille d'eau, scotch…).Au cours du 3eme trimestre,le directeur, Mr Monneau va contacter un conseiller « sécurité » de l’inspection académique de Niort ainsi qu’un responsable prévention des pompiers et de gendarmerie afin d’effectuer une réunion ou une commission sur le PPMS avec le maire Mr Perrin et la responsable des agents Mme Bernard et des parents.

* 1. **L’élève, l’école et la mairie : rôle, responsabilité, droits et devoirs**

-Mettre l’enfant et l’élève au cœur du système : apprentissage, projet, bien vivre,écoute

*G/ Questions diverses*

Les réponses aux questions ont été abordées.

fin de séance : 20h15

 MR MONNEAU